



Aux membres du Conseil général

Saint-Maurice, le 16 septembre 2021

Convocation

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous inviter à la séance plénière du Conseil général qui aura lieu le

**lundi 27 septembre 2021 à 19h00
à la salle polyvalente du centre sportif scolaire.**

(la séance sera tenue à huis clos)

Ordre du jour

- 1) Approbation du Procès-verbal de la séance du 15 juin 2021
- 2) Élections complémentaires
- 3) Présentation HIAG sur la parcelle du Bois-homogène
- 4) Motion pour l'affectation du parking du Mauvoisin au covoiturage, proposé par la CoUrb
- 5) Postulat pour d'avantage de subventions pour les élèves suivant un cursus musical au conservatoire, Christelle Farquet
- 6) Postulat sur le patrimoine arboré, Sandrine Rappaz
- 7) Réponse au postulat sur la pollution lumineuse, Dominique Thiévent
- 8) Réponse au postulat sur les passages piétons, Telma Hutin
- 9) Interpellation concernant la transparence sur les antennes 5G, Telma Hutin
- 10) Présentation de la vente du bâtiment du Simplon
- 11) Présentation du fonctionnement du Conseil général, Alain Duroux
- 12) Tour d'horizon
- 13) Divers

Une fois réunis, tous les documents nécessaires à l'étude des points ci-dessus seront téléchargeables sous le lien suivant :

<http://www.st-maurice.ch/site/telechargement/conseil-general/316-documents-de-la-prochaine-seance.html>

Les membres qui souhaitent toutefois obtenir une version « papier » peuvent s'adresser à l'administration communale au 024/486 60 60 ou par mail à administration@st-maurice.ch.

Toujours en raison de la pandémie de COVID-19, l'entrée se fera par la cour du cycle d'orientation, au rez-de-chaussée de la piscine (porte des écoles). Du gel désinfectant sera mis à votre disposition à l'entrée et la salle sera aménagée afin de pouvoir respecter la distance de 1,50 m entre chaque personne présente. **Le port du masque est obligatoire à l'intérieur.**

Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces mesures et vous prions également de prendre note du fait qu'aucun apéritif ne pourra être organisé à l'issue de la séance.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Municipalité de Saint-Maurice

Le Président
Alain Duroux

La Secrétaire
Sandrine Rappaz